

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 MAI 2021

Ouverture de séance à 18h00.

1 - DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE :

Monsieur Pascal LOBJOIS est désigné secrétaire de séance.

2 - APPEL DES CONSEILLERS :

Présents : BLANCHET Michel, BOITREL Bernadette, BOULANGER Cécile, DEPEAUX-JAMET Isabelle, LEFRERE Lionel, LOBJOIS Pascal, LORGUE FAVREAU Delphine, MADRID Philippe.

Absents excusés . REMIZE Philippe, FARGUETTE Virginia donne procuration à LORGUE FAVREAU Delphine, ZELLNER Claude donne procuration à BLANCHET Michel.

Le quorum étant atteint, la séance peut se tenir valablement.

3 - APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 MAI 2021 :

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

4 - PRÉSENTATION DU PROJET DE L'ÉTANG DE LANQUAIS :

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement du Lac élaboré par l'Agence Technique Départementale (A.T.D.).

Après en avoir débattu le Conseil Municipal propose quelques modifications au projet. Ces modifications seront communiquées à l'A.T.D.

Dés que l'A.T.D. aura apporté ces modifications, le conseil Municipal se réunira pour valider le projet.

À la suite Monsieur le Maire présentera le projet final lors d'une réunion réunissant tous les acteurs du projet (Communauté, Département, Région, État) et ainsi pouvoir lancer les appels d'offres.

Monsieur le Maire programmera une réunion publique au cours de laquelle il présentera le réaménagement du Lac (dans la mesure des consignes sanitaires liées à la COVID).

5 – MODIFICATION D'UNE LIGNE BUDGÉTAIRE :

Monsieur le Maire présente les modifications à apporter à l'équilibre budgétaire 2021 ;

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

Chapitre 21 Immobilisations corporelles **144 702,85 €** au lieu de **39 843,97 €**
D001 Déficit investissement **77 383,67 €** au lieu de **182 242,55 €**

L'équilibre budgétaire reste inchangé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces modifications.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.